

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 6228

présenté par
Mme de Lavergne

ARTICLE 59 BIS

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« II. – À la première phrase du troisième alinéa de l'article L. 230-5 du code rural et de la pêche maritime, le mot : « deuxième » est remplacé par le mot : « troisième ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination légistique.